



ECORESPONSABLE

Avril : du compost gratuit pour les habitants de l'agglomération

Dans le cadre de sa politique de réduction et de valorisation des déchets, la Communauté d'agglomération propose aux habitants de bénéficier de compost gratuit tout au long du mois d'avril.

Publié le 18 mars 2026

Un rendez-vous chaque samedi

Les habitants de l'agglomération peuvent se rendre à la déchetterie de **Saint-Léonard** pour récupérer du compost issu du traitement des déchets verts.

Tous les samedis du mois d'avril

De 7h45 à 18h45 (en continu)

Déchetterie de Saint-Léonard

Ce compost est mis à disposition gratuitement grâce au partenariat avec **Agriopale Services**, dans le cadre du traitement des déchets verts du territoire.

Modalités de retrait

- Offre réservée aux habitants de l'agglomération boulonnaise
- Quantité limitée à **0,5 m³ par usager** (véhicule enregistré)
- Usage strictement personnel
- Distribution dans la limite des stocks disponibles

Pour accéder aux déchetteries, les véhicules doivent être enregistrés au préalable.

Les habitants peuvent effectuer leur inscription en ligne sur le

[site de l'agglomération](https://www.agglo-boulonnais.fr/information/actualites/avril-du-compost-gratuit-pour-les-habitants-de-lagglomeration-3112?)

Composter chez soi : un geste simple et utile

Pour aller plus loin dans la réduction des déchets, la Communauté d'agglomération propose également aux habitants un **kit de compostage gratuit**, comprenant :

- un composteur (bois ou plastique de 400 à 800 litres),
- un bioseau,
- un guide pratique.

La demande s'effectue en mairie, sur présentation des pièces justificatives (justificatif de domicile et pièce d'identité).

Une fois le dossier validé, le kit est à retirer à la déchetterie de Saint-Léonard, selon un calendrier communiqué lors de la réservation.

Un geste concret pour l'environnement

Le compostage permet de **réduire le volume des déchets ménagers** tout en produisant un engrais naturel de qualité pour les jardins et les plantations.

Avec cette opération, la Communauté d'agglomération encourage les habitants à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et à s'inscrire dans une démarche durable.

 (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)
 (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)
 (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)
 (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

 **NOUS
CONTACTER**

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ **JE M'INSCRIS**

[> ARCHIVES](#) [> DÉSINSCRIPTION](#)

[> PLAN DU SITE](#)
[> MARCHÉS PUBLICS](#)
[> ACCESSIBILITÉ](#)
[> MENTIONS LÉGALES](#)
[> PROTECTION DES DONNÉES](#)
[> OFFRES D'EMPLOI](#)
[> GESTION DES COOKIES](#)